



SEPTEMBRE 2024 à JUIN 2025

CALENDRIER STAGES DEPARTEMENTAUX**INFORMATIONS DEPARTEMENTALES « ENSEIGNANTS et DIRIGEANTS »**

❖ Samedi 05 Octobre 2024 à MOURENX de 14h à 17h

Ces formations sont ouvertes à l'ensemble des dirigeants et des enseignants des clubs des Pyrénées Atlantiques.

CEREMONIE DES VŒUX LE 18 JANVIER 2025 à JURANCON**FORMATION « Certificat d'Assistant Professeur – CAP »**

Samedi 26 Octobre 2024	JUDO CLUB SOUMOULOU	09h à 18h
------------------------	---------------------	-----------

STAGES KATA & PREPARATIONS AU GRADE D'EXPRESSION TECHNIQUE**STAGES KATA SPORTIFS**

DATES	LIEUX	HORAIRES	OPEN
19 Octobre 2024	LE REVEIL SAUVAGNONNAIS	09h30 à 11h30	Open après chaque stage, à partir de Benjamin/es
11 Janvier 2025	DOJO ANGLOY	09h30 à 11h30	
17 Mai 2025	AM MOURENX	17h à 19h	

STAGES KATA & ET UV2 - PREPARATIONS AU GRADE EN BI DEPARTEMENT

DATES	LIEUX	HORAIRES	OPEN
30 Novembre 2024	DAX	10h à 12h	En suivant - Possibilité de passer l' UV2 pour Accès 1 ^{er} et 2 ^{ème} Dan Compétition et Technique
23 Mars 2025	DOJO PALOIS	09h30 à 11h30	En suivant - Possibilité de passer les UV1 et UV2 pour Accès 1 ^{er} et 2 ^{ème} Dan Compétition et Technique

STAGE ET OPEN VETERANS

:

DATES	LIEUX	HORAIRES
17 Novembre 2024	JUDO CLUB OGEU	09h à 12h

ENTRAINEMENTS DE MASSE VETERANS

:

DATES	LIEUX	HORAIRES
03 Décembre 2024	JUDO CLUB SOUMOULOU	19h30 à 21h
10 Juin 2025	JUDO CLUB SOUMOULOU	19h30 à 21h

FORMATION CONTINUE ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS

Formation ouverte aux Jeunes Officiels, Arbitres et Commissaires Sportifs - Stagiaires ou titulaires

DATES	LIEUX	HORAIRES
05 Octobre 2024	A M MOURENNOIS	09h30 à 12h
09 Novembre 2024	LEIALKI HASPARREN	09h à 10h
07 Décembre 2024	DOJO ANGLOY	09h à 10h
19 Janvier 2025	J C JURANCON	09h à 10h
16 Février 2025	ORTHEZ A M	09h à 10h
25 Février 2025	PAU J. C. B	18h à 20h

Prévoir un judogi et de quoi prendre des notes.

STAGES SPORTIFS CITE SCOLAIRE ALBERT CAMUS A MOURENX

Benjamin(e)s, Minimes, Cadet/tes	21, 22 et 23 Octobre 2024
	21, 22 et 23 Avril 2025

STAGES SPORTIFS ANGLET ET PAU J. C. B

Benjamin(e)s, Minimes, Cadet/tes	24 Février 2025 à DOJO ANGLOY
	25 Février 2025 à PAU J. C. B

Journée de cohésion pour les Athlètes sélectionnés pour la Coupe de France par équipes de Département TROPHEE SHIN GI TAI

Mercredi 23 Avril 2025	A M MOURENNOIS	10h à 16h
------------------------	----------------	-----------

STAGES et OPEN JU JITSU - NE WAZA

Tous les stages et Opens sont ouverts de Benjamins à Séniors

DATES	PUBLICS	HORAIRES	LIEUX
Dimanche 29 Septembre 2024 Reporté	Stage JU JITSU « UV2 et Self Défense » Benjamins à Séniors	DOJO BARETOUS	09h30 à 12h
Samedi 12 Octobre 2024	Stage JU JITSU « Entraînement Fight + Animation arbitrée » Benjamins à Séniors	ORTHEZ A. M.	14h à 16h
Samedi 11 Janvier 2025	Stage NE WAZA « Technique + Randori » Benjamins à Séniors	DOJO ANGLOY	14h à 16h

TOURNOIS et ANIMATIONS DANS LE COMITE 64

CIRCUITS DEPARTEMENTAUX BENJAMIN/ES

ORGANISATEUR	LIEUX	DATES	DESIGNATION
COMITE 64 Email : comitejudo64@reseau-sport64.fr	LEIALKI HASPARREN	09 Novembre 2024	Individuel
	DOJO ANGLOY	07 Décembre 2024	
	J C JURANCON	19 Janvier 2025	
	ORTHEZ A M	16 Février 2025	

TOURNOI AQUITAIN CADETS / CADETTES

ORGANISATEUR	LIEU	DATES	DESIGNATION
COMITE 64 Email : comitejudo64@reseau-sport64.fr	JC. JURANCON	15 Décembre 2024	Individuel

Poules de 9 BENJAMINS à SENIORS

ORGANISATEURS	LIEUX	DATES	DESIGNATION
COMITE JUDO 64 Email : comitejudo64@reseau-sport64.fr	LE REVEIL SAUVAGNON	20 Octobre 2024	Poule 9 Benjamins à Loisirs
	DOJO ANGLOY	16 Novembre 2024	
	A L SERRES CASTET	01 Février 2025	
	LEIALKI HASPARREN	15 Mars 2025	
	J C OGEU	12 Avril 2025	

ANIMATION REGIONALE DES KYUS et 1^{er} DAN (Juniors / Séniors)

ORGANISATEUR	LIEU	DATE	DESIGNATION
COMITE 64 Email : comitejudo64@reseau-sport64.fr	A M MOURENNOIS	17 Mai 2025	Individuel

COUPE DEPARTEMENTALE DU JEUNE OFFICIEL
MINIMES, CADET/TES, JUNIORS

Sur toute les coupes « Arbitres », il est demandé d'avoir un minimum d'expérience « club »	
Nom du Responsable	Carole BADIA Sandrine CAMBE
DATES TOURNOIS ET CHAMPIONNATS	<p align="center">CIRCUIT DEPARTEMENTAL BENJAMIN/ES</p> <p align="center">09 Novembre 2024 LEIALKI HASPARREN</p> <p align="center">07 Décembre 2024 DOJO ANGLOY</p> <p align="center">19 Janvier 2025 J C JURANCON</p> <p align="center">16 Février 2025 ORTHEZ A M</p> <p align="center">CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MINIMES</p> <p align="center">18 Janvier 2025 J C JURANCON Pas de coupe J Officiel pour les minimes</p>

Horaires d'inscriptions : Voir sur le Site / Page Facebook

Récompenses : Libre choix aux clubs organisateurs

Règlement :

Les 2 meilleures performances des jeunes officiels « CADETS/CADETTES » seront retenues pour participer au Secteur Minimes le 26 Janvier 2025 à DAX.

Les 3 meilleures performances des jeunes officiels « MINIMES » seront retenues pour participer au Zone Benjamin/es le 16 Mars 2025 à AGEN.

CHAMPIONNAT DE ZONE
EQUIPES MIXTES SENIORS

Compétition par Secteur (LANDES, LOT ET GARONNE et PYRENEES ATLANTIQUES)

DOJO de DAX
1, Boulevard des Sports - 40100 DAX

Date : A déterminer en 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>
CD40	CD40

<u>Horaires de Pesées</u> :	A déterminer
------------------------------------	--------------

Règlement : Application des textes officiels

Nombre de tapis : 1 surface

Inscriptions :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Sélection au niveau supérieur :

Championnat Régional le 05 Avril 2025 à LIMOGES

Responsable tapis : CD40

CHAMPIONNAT EQUIPES DE CLUBS CADETS et CADETTES

Engagements par les clubs pour le régional par extranet

Championnat Ligue le 12 Avril 2025 à COULOUNIEIX CHAMIERES

CHAMPIONNAT EQUIPES DE CLUBS JUNIORS FEMININS et MASCULINS

Engagements par les clubs pour le régional par extranet

Championnat Ligue le 13 Avril 2025 à COULOUNIEIX CHAMIERES

OPEN DEPARTEMENTAL KATA N° 1 MASCULINS / FEMININS

Catégories d'âge : A partir de Benjamin/es

LE REVEIL SAUVAGNONNAIS
7 Place du Champ de Foire - 64230 SAUVAGNON

Date : Samedi 19 Octobre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>
Fabienne ESPOSITO	Fabienne ESPOSITO

<u>Horaires d'inscription</u> :	11 h 30
---------------------------------	---------

Règlement :

Classement par catégorie d'âge. Pas d'obligation d'être licencié dans le même club

Pas de relation grade championnat.

Epreuve : un seul passage dans un rôle par kata.

KYUS

GRADE	KATA	Catégories d'Age
Kyus Tori & Uke	3 Premières séries Nage No Kata	Benjamins - Minimes Cadet/tes Juniors/Séniors

1^{er} DAN & +

GRADE	KATA	Catégories d'Age
1 ^{er} Dan et + Tori & Uke	Nage No Kata Katame No Kata Goshin Jitsu	Cadet/tes Juniors/Séniors

POSSIBILITE DE PRESENTER PLUSIEURS KATA

(Sans sélection) Open régional KATA le 18 Janvier 2025 à ROCHEFORT

Chaque club **engageant des judokas**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : **LE REVEIL SAUVAGNONNAIS**

ANIMATION DEPARTEMENTALE SPORT ADAPTE

LE REVEIL SAUVAGNONNAIS
7 Place du Champ de Foire - 64230 SAUVAGNON

Date : Dimanche 20 Octobre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>
Erick DALLEZ	Christophe LARROUY

Horaires Inscriptions :

10 h à 12 h

Règlement : Temps de pratique non arbitrée

Nombre de tapis : 2 surfaces

Participation :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : LE REVEIL SAUVAGNONNAIS

ANIMATION DEPARTEMENTALE (POULE DE 9)

BENJAMINS et BENJAMINES	2012 - 2013
MINIMES FEMININS et MASCULINS	2010- 2011
CADETS et CADETTES	2007 - 2008 - 2009
JUNIORS/SENIORS FEMININS et MASCULINS	2006 et avant

LE REVEIL SAUVAGNONNAIS
7 Place du Champ de Foire - 64230 SAUVAGNON

Date : Dimanche 20 Octobre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Jean Philippe MALOTTE	Jean Philippe MALOTTE	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>CADETTES - CADETS</i>	09 h
<i>MINIMES Fém. et Masc.</i>	10 h 30
<i>JUNIORS/SENIORS Fém. et Masc.</i> <i>BENJAMINES</i>	14 h
<i>BENJAMINS</i>	15 h

Définition de l'animation :

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance emprunte de sérieux et de respect.

Engagement :

Ouvert à tous les licenciés de France Judo

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni :

- de son passeport validé par un timbre de licence et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).
- Ou d'une pièce d'identité après inscription par extranet

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.

Inscriptions :

Chaque club engageant des judokas, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Responsable tapis : LE REVEIL SAUVAGNONNAIS

ANIMATION DEPARTEMENTALE

POUSSINS/POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2014 / 2015

LEIALKI HASPARREN
SALLE MENDEALA - Avenue Charles DE GAULLE - 64240 HASPARREN

Date : Dimanche 10 Novembre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>
Régis BRISSONNEAU	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2014 09 h
		Né(es) en 2015 11 h

MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2016 / 2017

LEIALKI HASPARREN
SALLE MENDEALA - Avenue Charles DE GAULLE - 64240 HASPARREN

Date : Dimanche 10 Novembre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>
Jean Luc ABDOUL	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2016 14 h
		Né(es) en 2017 16 h 15

L'enseignant du club sera systématiquement convié en judogi sur le tapis.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable de tapis : LEIALKI HASPARREN

REGLEMENT MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES
Années de Naissance : 2016/2017

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux mini- poussins/mini - poussines.
- * Années de naissance : 2016/2017
- * Grades à partir de la ceinture Blanche.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 25 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription :

Contrôle Code Moral - Attitude (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Variété technique
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Prise d'initiative
Sécurité et contrôle d'Uke
Variété technique

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux poussins/poussines.
- * Années de naissance : 2014/2015
- * Grades à partir de la ceinture Blanche.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 30 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription : Contrôle de la tenue (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle Passeport (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) *Critères de jugement* : Variété technique
Actions de déséquilibre
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.
- 2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 10 - 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min 30 contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) *Critères de jugement* : Prise d'initiative - Aisance dans les déplacements
Sécurité et contrôle d'Uke
Variété technique

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min30 et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances

ANIMATION DEPARTEMENTALE (POULE DE 9)

BENJAMINS et BENJAMINES	2012 - 2013
MINIMES FEMININS et MASCULINS	2010- 2011
CADETS et CADETTES	2007 - 2008 - 2009
JUNIORS/SENIORS FEMININS et MASCULINS	2006 et avant

DOJO ANGLOY
Salle Lucien DESCoubES - Route de Jouanetote - 64600 ANGLET

Date : Samedi 16 Novembre 2024

Délégué Départemental	Organisation	Délégué Arbitrage
Jean Luc ABDOUL	Jean Luc ABDOUL	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

CADETTES - CADETS	09 h
MINIMES Fém. et Masc.	10 h 30
JUNIORS/SENIORS Fém. et Masc. BENJAMINES	14 h
BENJAMINS	15 h

Définition de l'animation :

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance empreunte de sérieux et de respect.

Engagement :

Ouvert à tous les licenciés de France Judo

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni :

- de son passeport validé par un timbre de licence et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).
- Ou d'une pièce d'identité après inscription par extranet

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.

Inscriptions :

Chaque club engageant des judokas, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Responsable tapis : DOJO ANGLOY

ANIMATION DEPARTEMENTALE VETERANS

DATE DE NAISSANCE / 1994 et AVANT

JUDO CLUB OGEU
6, Rue LAPLACETTE - 64680 OGEU LES BAINS

Date : Dimanche 17 Novembre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Carole BADIA	Sébastien BORTOLUZZI	Carole BADIA

Horaires Pesées :

ANIMATION VETERANS	9h à 10h Stage
	10 h 15 Compétition

Définition de l'animation

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance empreinte de sérieux et de respect.

Engagement :

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.J.D.A

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni de son passeport validé par un timbre de licence et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition), ou d'une pièce d'identité.

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Inscriptions :

Chaque club engageant des judokas, devra **obligatoirement** faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet. **Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.**

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : JC OGEU

ANIMATION DEPARTEMENTALE

POUSSINS/POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2014 / 2015

DOJO ANGLOY
Salle Lucien DESCoubES - Route de Jouanetote - 64600 ANGLET

Date : Dimanche 08 Décembre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>	
Jean Luc ABDOUL	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2014	09 h
		Né(es) en 2015	11 h

MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2016 / 2017

DOJO ANGLOY
Salle Lucien DESCoubES - Route de Jouanetote - 64600 ANGLET

Date : Dimanche 10 Décembre 2023

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>	
Gérard ESPOSITO	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2016	14 h
		Né(es) en 2017	16 h 15

Chaque club **engageant des judokas**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

L'enseignant du club sera systématiquement convié en judogi sur le tapis.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : DOJO ANGLOY

D. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux mini- poussins/mini - poussines.
- * Années de naissance : 2016/2017
- * Grades à partir de la ceinture **Blanche**.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

E. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 25 minutes de pratique sur le tapis.

F. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription :

Contrôle Code Moral - Attitude (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Variété technique
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Prise d'initiative
Sécurité et contrôle d'Uke
Variété technique

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances

D. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux poussins/poussines.
- * Années de naissance : 2014/2015
- * Grades à partir de la ceinture Blanche.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

E. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 30 minutes de pratique sur le tapis.

F. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription : Contrôle de la tenue (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle Passeport (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) *Critères de jugement* :
- Variété technique
 - Actions de déséquilibre
 - Précision technique et contrôle lors des projections
 - Vitesse d'exécution.

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 10 - 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité "RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min 30 contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) *Critères de jugement* :
- Prise d'initiative - Aisance dans les déplacements
 - Sécurité et contrôle d'Uke
 - Variété technique

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min30 et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances

OPEN DEPARTEMENTAL KATA N° 2 MASCULINS / FEMININS

Catégories d'âge : A partir de Benjamin/es

DOJO ANGLOY
Salle Lucien DESCoubES - Route de Jouanetote - 64600 ANGLET

Date : Samedi 11 Janvier 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>
Fabienne ESPOSITO	Fabienne ESPOSITO

<u>Horaires d'inscription</u> :	11h 30
--	--------

Règlement :

Classement par catégorie d'âge. Pas d'obligation d'être licencié dans le même club

Pas de relation grade championnat.

Epreuve : un seul passage dans un rôle par kata.

KYUS

GRADE	KATA	Catégories d'Age
Kjus Tori & Uke	3 Premières séries Nage No Kata	Benjamins - Minimes Cadet/tes Juniors/Séniors

1^{er} DAN & +

GRADE	KATA	Catégories d'Age
1 ^{er} Dan et + Tori & Uke	Nage No Kata Katame No Kata Goshin Jitsu	Cadet/tes Juniors/Séniors

POSSIBILITE DE PRESENTER PLUSIEURS KATA

(Sans sélection) Open régional KATA le 18 Janvier 2025 à ROCHEFORT

Chaque club **engageant des judokas**, devra **obligatoirement** faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : **DOJO ANGLOY**

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL
1^{ère} Division CADETS/CADETTES

ANNEES DE NAISSANCE : 2007 / 2008 / 2009

JUDO CLUB JURANCON
Gymnase GUYNEMER - Rue Georges GUYNEMER - 64110 JURANCON

Date : Samedi 18 Janvier 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Sophie SARTHOU	Fabienne ESPOSITO Julie ESPOSITO Gérard ESPOSITO Pascal FRETAY	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>Féminins</i>	09 h à 09 h 30	- 40, - 44, - 48, - 52, - 57, - 63, - 70, + 70 kg
<i>Masculins</i>	10h à 10 h 30	- 46, - 50, - 55, - 60, - 66, - 73, - 81, - 90, + 90 kg

Règlement : Application des textes officiels

Nombre de tapis : 3 surfaces

Inscriptions :

Chaque club **engageant des judokas**, devra **obligatoirement** faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Sélection au niveau supérieur :

Championnat Régional le 08 Février 2025 à Secteur 33

Responsable tapis : JC JURANCON

COUPE DEPARTEMENTALE MINIMES INDIVIDUELS FEMININS ET MASCULINS

ANNEES DE NAISSANCE : 2010 / 2011

JUDO CLUB JURANCON
Gymnase GUYNEMER - Rue Georges GUYNEMER - 64110 JURANCON

Date : Samedi 18 Janvier 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Sophie SARTHOU	Fabienne ESPOSITO Julie ESPOSITO Gérard ESPOSITO Pascal FRETAY	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>Féminins</i>	13 h 30 à 14 h	- 36, - 40, - 44, - 48, - 52, - 57, - 63, - 70, + 70 kg
<i>Masculins</i>	15 h 30 à 15 h 45	- 34, - 38, - 42, - 46, - 50 kg
	16 h 45 à 17 h	- 55, - 60, - 66, - 73, + 73 kg

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Règlement : Application des textes officiels

Nombre de tapis : 3 surfaces

Inscriptions :

Chaque club **engageant des judokas**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Sélection au niveau supérieur :

Championnat par Zone le 26 Janvier 2025 à DAX

Responsable tapis : JC JURANCON

CHAMPIONNAT PAR ZONE INDIVIDUEL JUNIORS FEMININS ET MASCULINS

Compétition par Secteur (LANDES, LOT ET GARONNE et PYRENEES ATLANTIQUES)

DOJO de DAX
1, Boulevard des Sports - 40100 DAX

Date : Samedi 25 Janvier 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
CD 40	CD 40	CD 40

Horaires Pesées :

<i>Féminins</i>	A Déterminer	- 44, - 48, - 52, - 57, - 63, - 70, - 78, + 78 kg
<i>Masculins</i>	A Déterminer	- 55, - 60, - 66, - 73, - 81, - 90, - 100, + 100 kg,

Règlement : Application des textes officiels

Nombre de tapis : 3 surfaces

Inscriptions :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Sélection au niveau supérieur : [Championnat Régional](#)

- le 08 Mars 2025 à ROCHEFORT

ANIMATION DEPARTEMENTALE (POULE DE 9)

BENJAMINS et BENJAMINES	2012 - 2013
MINIMES FEMININS et MASCULINS	2010- 2011
CADETS et CADETTES	2007 - 2008 - 2009
JUNIORS/SENIORS FEMININS et MASCULINS	2006 et avant

AL SERRES CASTET
Complexe Sportif - Rue Aristide FINCO - 64121 SERRES CASTET

Date : Samedi 01 Février 2025

Délégué Départemental	Organisation	Délégué Arbitrage
Fabienne ESPOSITO	Gérard ESPOSITO	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

CADETTES - CADETS	09 h
MINIMES Fém. et Masc.	10 h 30
JUNIORS/SENIORS Fém. et Masc. BENJAMINES	14 h
BENJAMINS	15 h

Définition de l'animation :

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance empreunte de sérieux et de respect.

Engagement :

Ouvert à tous les licenciés de France Judo

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni :

- de son passeport validé par un timbre de licence et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).
- Ou d'une pièce d'identité après inscription par extranet

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.

Inscriptions :

Chaque club engageant des judokas, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Responsable tapis : AL SERRES CASTET

ANIMATION DEPARTEMENTALE

POUSSINS/POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2014 / 2015

AL SERRES CASTET
Complexe Sportif - Rue Aristide FINCO - 64121 SERRES CASTET

Date : Dimanche 02 Février 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>	
Jean Luc ABDOUL	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2014	09 h
		Né(es) en 2015	11 h

MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2016 / 2017

AL SERRES CASTET
Complexe Sportif - Rue Aristide FINCO - 64121 SERRES CASTET

Date : Dimanche 02 Février 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>	
Gérard ESPOSITO	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2016	14 h
		Né(es) en 2017	16 h 15

Chaque club **engageant des judokas**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

L'enseignant du club sera systématiquement convié en judogi sur le tapis.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : AL SERRES CASTET

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux mini- poussins/mini - poussines.
- * Années de naissance : 2016/2017
- * Grades à partir de la ceinture Blanche.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 25 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription :

Contrôle Code Moral - Attitude (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Variété technique
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Prise d'initiative
Sécurité et contrôle d'Uke
Variété technique

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux poussins/poussines.
- * Années de naissance : 2014/2015
- * Grades à partir de la ceinture **Blanche**.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 30 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription : Contrôle de la tenue (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle Passeport (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) *Critères de jugement* :
- Variété technique
 - Actions de déséquilibre
 - Précision technique et contrôle lors des projections
 - Vitesse d'exécution.

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 10 - 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité "RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min 30 contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) *Critères de jugement* :
- Prise d'initiative - Aisance dans les déplacements
 - Sécurité et contrôle d'Uke
 - Variété technique

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min30 et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances

CHAMPIONNAT DE France INDIVIDUELS
SENIORS FEMININS ET MASCULINS 3^{ème} DIVISION

LEIALKI HASPARREN
SALLE MENDEALA - Avenue Charles DE GAULLE - 64240 HASPARREN

Date: Samedi 15 Mars 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Fabienne ESPOSITO	Amandine DE ST JORES Chrystelle GOMESSE Laurent LAMOTHE Xavier LAMOTHE	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>Masculins</i>	09 h à 09 h 30	- 60, - 66, - 73, - 81, - 90, - 100, + 100 kg
<i>Féminins</i>		- 48, - 52, - 57, - 63, - 70, - 78, + 78 kg

Règlement : Application des textes officiels

Nombre de tapis : 3 surfaces

Inscriptions :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Sélection au niveau supérieur : [Championnat Régional :](#)

- le Dimanche 04 Mai 2025 (3^{ème} Div.) à Secteur 33

Responsable tapis : [LEIALKI HASPARREN](#)

ANIMATION DEPARTEMENTALE (POULE DE 9)

BENJAMINS et BENJAMINES	2012 - 2013
MINIMES FEMININS et MASCULINS	2010 - 2011
CADETS et CADETTES	2007 – 2008 - 2009
JUNIORS/SENIORS FEMININS et MASCULINS	2006 et avant

LEIALKI HASPARREN
SALLE MENDEALA - Avenue Charles DE GAULLE - 64240 HASPARREN

Date : Samedi 15 Mars 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Régis BRISSONNEAU	Régis BRISSONNEAU	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>CADETTES - CADETS</i>	13 h 30
<i>MINIMES Fém. et Masc.</i>	15 h
<i>BENJAMINS / BENJAMINES</i>	17 h

Définition de l'animation

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance empreunte de sérieux et de respect.

Engagement :

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.J.D.A

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni de son passeport validé par un timbre de licence et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Inscriptions :

Chaque club engageant des judokas, devra **obligatoirement** faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet. **Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.**

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : LEILAKI HASPARREN

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL « 2^{ème} Division et Espoir »
CADETS/CADETTES

ANNEES DE NAISSANCE : 2007 / 2008 / 2009

DOJO PALOIS
10, Rue Jean GENEZE - 64000 PAU

Date: Samedi 22 Mars 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Jean Philippe MALOTTE	Amandine DE ST JORES Chrystelle GOMESSE Laurent LAMOTHE Xavier LAMOTHE	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>Féminins</i>	13 h 30 à 14 h	- 40, - 44, - 48, - 52, - 57, - 63, - 70, + 70 kg
<i>Masculins</i>	15 h à 15 h 30	- 46, - 50, - 55, - 60 kg
	16 h 30 à 16 h 45	- 66, - 73, - 81, - 90, + 90 kg

Règlement : Application des textes officiels

Nombre de tapis : 3 surfaces

Inscriptions :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Sélection au niveau supérieur : Championnat par Zone le Samedi 05 Avril 2025 à SERRES CASTET

Responsable tapis : DOJO PALOIS

CHAMPIONNAT DE France INDIVIDUELS
SENIORS FEMININS ET MASCULINS 1^{ère} et 2^{ème} DIVISION

AL SERRES CASTET
Complexe Sportif - Rue Aristide FINCO - 64121 SERRES CASTET

Date: Dimanche 06 Avril 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Fabienne ESPOSITO	Florence CAZABIELLE Chrystelle GOMESSE Gérard ESPOSITO Pascal FRETAY	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>Féminins</i>	09 h à 09 h 15	- 48, - 52, - 57, - 63, - 70, - 78, + 78 kg
<i>Masculins</i>	10 h 15 à 10 h 45	- 60, - 66, - 73, - 81, - 90, - 100, + 100 kg

Règlement : Application des textes officiels

Nombre de tapis : 2 surfaces

Inscriptions :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Sélection au niveau supérieur : **Championnat Régional :**

- le Samedi 19 Avril 2025 (1^{ère} et 2^{ème} Div.) à Lieu à déterminer

Responsable tapis : AL. SERRES CASTET

COUPE DEPARTEMENTALE EQUIPES DE CLUB MINIMES FEMININS ET MASCULINS

ANNEES DE NAISSANCE : 2010 / 2011

ENTENTE POSSIBLE DE 3 CLUBS

AL SERRES CASTET
Complexe Sportif - Rue Aristide FINCO - 64121 SERRES CASTET

Date: Dimanche 06 Avril 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Fabienne ESPOSITO	Florence CAZABIELLE Chrystelle GOMESSE Gérard ESPOSITO Pascal FRETAY	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>EQUIPES FEMININES ET MASCULINES</i>	09 h 30 à 10h
--	---------------

Règlement : Voir règlement en annexe

Nombre de tapis : 1 surface

Participation :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : AL. SERRES CASTET

REGLEMENT COUPE DEPARTEMENTALE PAR EQUIPES DE CLUBS MINIMES FEMININS ET MASCULINS

ENTENTE DE PUSIEURS CLUBS POSSIBLE

Catégorie d'âge : Né(es) en 2010/2011.

Grade : Blanche

Nationalité : Française ou étrangère.

Poids féminins : -36, -40, -44, -48, -52, - 57, -63,-70 et +70 kg.

Poids masculins : -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73 et +73 kg.

Formule de compétition : Poule ou tableau, en fonction du nombre d'équipes engagées.

Engagement :

2 équipes maximum par club.

Grades à partir de la ceinture [Blanche](#).

Passeport sportif validé par [1 timbre de licence](#) et 1 certificat médical en cours de validité ou un justificatif d'identité

Pas de mixité possible.

Pas de sur classement d'âge et de poids.

Permutation impossible d'un combattant d'une équipe à l'autre, dans le cas où le club a engagé deux équipes.

L'équipe vainqueur est celle qui totalise le plus de victoires.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de points.

Couple KATA : Nage no kata (3 premières séries) Ouverts aux Minimes & Cadets/tes. Mixité possible mais pas obligatoire. Présentation du Kata à chaque fois qu'une équipe combat. La victoire du kata départagera les équipes en cas d'égalité, possibilité de combattre et de démontrer le kata.

Temps de combats : 2 minutes.

Echelon : Départemental.

Arbitrage : Il devra être éducatif.

Décision obligatoire.

Composition de l'équipe : Pas de nombre de combattant minimum.

Remplaçant : Obligatoirement inscrit sur la feuille d'engagement d'équipe et dans une catégorie de poids

COUPE DEPARTEMENTALE PAR EQUIPES DE CLUB BENJAMINS / BENJAMINES

ANNEES DE NAISSANCE : 2012 / 2013

AL. SERRES CASTET
Complexe Sportif - Rue Aristide FINCO - 64121 SERRES CASTET

Date : Dimanche 06 Avril 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Gérard ESPOSITO	Fabienne ESPOSITO Julie ESPOSITO Gérard ESPOSITO Mayeul BRURON	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>EQUIPES</i> BENJAMINS ET BENJAMINES	09 h 30 à 10 h
---	----------------

Règlement : Règlement FFJDA

Nombre de tapis : 1 surface

Participation :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : AL SERRES CASTET

ENTENTE DE PUSIEURS CLUBS POSSIBLE

PARTICIPANTS

- * Années de naissance : 2012/2013
- * Grades à partir de la ceinture **Blanche**.
- * **Passeport sportif validé par 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité, ou justificatif d'identité.**
- * Une équipe féminine & Une équipe masculine
- * Pas de mixité possible.
- * Pas de sur classement d'âge et de poids.
- * Permutation impossible d'un combattant d'une équipe à l'autre, dans le cas où le club a engagé deux équipes.

Catégories de poids équipes benjamines :

-28, -32, -36, -40, -44, -48, -52, - 57, -63 et +63 kg.

Catégories de poids équipes benjamins :

-26, -30, -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66 et +66 kg.

Temps de combats : 2 minutes.

Echelon : Départemental.

Arbitrage : Il devra être éducatif. Il sera effectué par des arbitres confirmés.

Composition de l'équipe : Pas de nombre de combattant minimum.

Remplaçant : Obligatoirement inscrit sur la feuille d'engagement de l'équipe et dans une catégorie de poids.

Engagement : 2 équipes maximum par club.

Formule de compétition : Poules ou tableaux

Responsable tapis : **AL SERRES CASTET**

OPEN DEPARTEMENTAL KATA N° 3 MASCULINS / FEMININS

Catégories d'âge : A partir de Benjamin/es

ARTS MARTIAUX MOURENNOIS
Rue Gaston d FOIX - 64150 MOURENX

Date : Samedi 17 Mai 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>
Fabienne ESPOSITO	Fabienne ESPOSITO

<u>Horaires d'inscription</u> :	19 h
--	------

Règlement :

Classement par catégorie d'âge. Pas d'obligation d'être licencié dans le même club

Pas de relation grade championnat.

Epreuve : un seul passage dans un rôle par kata.

KYUS

GRADE	KATA	Catégories d'Age
Kyus Tori & Uke	3 Premières séries Nage No Kata	Benjamins - Minimes Cadet/tes Juniors/Séniors

1^{er} DAN & +

GRADE	KATA	Catégories d'Age
1 ^{er} Dan et + Tori & Uke	Nage No Kata Katame No Kata Goshin Jitsu	Cadet/tes Juniors/Séniors

POSSIBILITE DE PRESENTER PLUSIEURS KATA

Chaque club **engageant des judokas**, devra **obligatoirement** faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : **AM MOURENNOIS**

ANIMATION DEPARTEMENTALE

POUSSINS/POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2014 / 2015

ARTS MARTIAUX MOURENNOIS
Rue Gaston d FOIX - 64150 MOURENX

Date : Dimanche 18 Mai 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>	
Jean Philippe MALOTTE	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2014	09 h
		Né(es) en 2015	11 h

MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2016 / 2017

ARTS MARTIAUX MOURENNOIS
Rue Gaston d FOIX - 64150 MOURENX

Date : Dimanche 18 Mai 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>	
Jean Philippe MALOTTE	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2016	14 h
		Né(es) en 2017	16 h 15

Chaque club **engageant des judokas**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

L'enseignant du club sera systématiquement convié en judogi sur le tapis.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : AM MOURENNOIS

D. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux mini- poussins/mini - poussines.
- * Années de naissance : 2016/2017
- * Grades à partir de la ceinture **Blanche**.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

E. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 25 minutes de pratique sur le tapis.

F. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription :

Contrôle Code Moral - Attitude (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**

Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**

Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Variété technique
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) Critères de jugement : Prise d'initiative
Sécurité et contrôle d'Uke
Variété technique

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances

D. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux poussins/poussines.
- * Années de naissance : 2014/2015
- * Grades à partir de la ceinture Blanche.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

E. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 30 minutes de pratique sur le tapis.

F. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription : Contrôle de la tenue (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle Passeport (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) *Critères de jugement* :
- Variété technique
 - Actions de déséquilibre
 - Précision technique et contrôle lors des projections
 - Vitesse d'exécution.

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 10 - 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min 30 contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) *Critères de jugement* :
- Prise d'initiative - Aisance dans les déplacements
 - Sécurité et contrôle d'Uke
 - Variété technique

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min30 et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances

ANIMATION DEPARTEMENTALE SPORT ADAPTE

JUDO CLUB COARRAZE NAY
Stade Jean MINVIELLE - Avenue Carmel LASPORTES - 64800 COARRAZE

Date : Samedi 7 Juin 2025

Délégué Départemental	Organisation
<i>Erick DALLEZ</i>	<i>Baptiste DUPONT</i>

Horaires Inscriptions :

14 h à 16 h

Règlement : Temps de pratique non arbitrée

Nombre de tapis : 2 surfaces

Participation :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis: JUDO CLUB COARRAZE NAY

ANIMATION DEPARTEMENTALE JU JITSU « Jeunes »

JUDO CLUB COARRAZE NAY
Stade Jean MINVIELLE - Avenue Carmel LASPORTES - 64800 COARRAZE

Date : Samedi 7 Juin 2025

Délégué Départemental	Organisation
<i>Erick DALLEZ</i>	<i>Baptiste DUPONT</i>

Horaires Inscriptions :

14 h à 16 h

Règlement : Temps de pratique non arbitrée

Nombre de tapis : 2 surfaces

Participation :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis: JUDO CLUB COARRAZE NAY

Code Moral

La Politesse
c'est le respect d'autrui

Le Courage
c'est faire ce qui est juste

La Sincérité
c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

L'honneur
c'est être fidèle à la parole donnée

La Modestie
c'est parler de soi sans orgueil

L'amitié
c'est le plus sur des sentiments

Le Respect

sans respect aucune confiance ne peut naître

Le Contrôle de soi

c'est savoir se taire lorsque monte la colère

